



Mutualiser nos forces,
assurer l'avenir

17 octobre 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Covéa renouvelle sa prise en charge à 100% de la vaccination antigrippe pour ses assurés santé

Pour la 6^{ème} année consécutive, le groupe Covéa (MAAF, MMA, GMF) soutient tous ses clients assurés en complémentaire santé individuelle en leur proposant une prise en charge à 100 % de la vaccination antigrippe pour la campagne 2024-2025.

La grippe saisonnière est un fardeau pour l'ensemble de la population, touchant chaque année entre 2 et 6 millions de personnes en France et particulièrement les personnes fragiles. Son impact sur la santé publique est considérable avec plus de 2 millions de consultations médicales, plus de 110 000 passages aux urgences, 15 000 hospitalisations et une moyenne de 9 000 décès par épidémie sur les 10 dernières années.*

Afin de contribuer à la lutte contre l'épidémie et l'augmentation de la couverture vaccinale, le groupe Covéa prend à nouveau en charge intégralement le coût du vaccin antigrippe (et de l'injection) pour ses assurés en santé individuelle ne bénéficiant pas de la prise en charge de la Sécurité sociale.

La campagne de vaccination contre le virus de la grippe, essentielle pour garantir la protection du plus grand nombre, est ouverte à l'ensemble de la population depuis le 15 octobre. Les assurés santé de Covéa peuvent désormais accéder sans frais à une protection efficace via leur médecin généraliste ou un pharmacien habilité.

« La grippe est un enjeu majeur de santé publique et la vaccination est l'outil le plus efficace à ce jour pour protéger le plus grand nombre. Car au-delà des impacts qui peuvent s'avérer très graves pour les personnes touchées, la grippe, c'est aussi en moyenne, 5 jours d'arrêt de travail en étant alité et 2 à 4 semaines nécessaires pour être totalement remis ! Acteur engagé dans la prévention santé favorisant l'accès aux soins pour tous, Covéa renouvelle sa prise en charge intégrale de la vaccination antigrippe afin que tous ses assurés santé puissent accéder sans frais à une réelle protection contre le virus », souligne Nathalie Thool, Directrice Santé et Prévoyance de Covéa.

**Données de l'épidémie de grippe 2022/2023*

À PROPOS DE COVÉA

Le groupe mutualiste Covéa est un leader européen de l'assurance et de la réassurance.

Covéa est un acteur financier solide et dynamique, premier assureur de biens et responsabilité en France à travers ses trois marques MAAF, MMA, GMF et 10^{ème} réassureur mondial avec la marque PartnerRe. Acteur économique majeur des territoires, grâce à ses 24 000 collaborateurs en France et dans le monde, Covéa protège 11,4 millions de clients et sociétaires en France.

Contact presse

presse@covea.fr – 06 70 27 69 24

Retrouvez le @groupecovea sur les réseaux sociaux et sur covea.com